

## **17 mars 2009 - inauguration officielle du pavillon thaï Lausanne reçoit la princesse de Thaïlande**

**Cadeau de la Thaïlande à la Ville de Lausanne, le pavillon thaï a été construit en 2007 au parc du Denantou. Il sera inauguré officiellement le 17 mars 2009 en présence de S.A.R. la princesse Maha Chakri Sirindhorn de Thaïlande.**

Le pavillon thaï a été offert à la Suisse à fin 2005, à l'occasion du 60<sup>e</sup> anniversaire de l'accession au trône de S.M le Roi Bhumibol Adulyadej et du 75<sup>e</sup> anniversaire des relations diplomatiques entre la Thaïlande et la Suisse. Lausanne a été choisie en raison de son importance dans le développement des relations entre les deux pays. En effet, le Roi y a vécu de 1933 à 1951 avant son retour dans son pays. et la princesse mère ainsi que la sœur aînée du Roi, personnalités bien connues des Lausannois, y ont séjourné régulièrement jusqu'en 1990.

Ce petit édifice décoratif en bois a ensuite été construit dans le parc du Denantou durant le mois de septembre 2007 par 14 artisans spécialisés thaïlandais, en collaboration avec le service des parcs et promenades. En septembre 2007, une cérémonie de fin des travaux a été organisée en présence du Grand Chambellan de S.M. le Roi de Thaïlande, de l'ambassadeur de Thaïlande à Berne et de diverses personnalités. Néanmoins, l'inauguration officielle ne pouvait se faire qu'en présence d'un membre de la famille royale.

La Municipalité de Lausanne et l'Ambassade Royale de Thaïlande en Suisse se réjouissent donc d'inaugurer cet ouvrage

**mardi 17 mars 2009 à 9h45  
parc du Denantou  
quai d'Ouchy, Lausanne**

en présence de S.A.R. la princesse Maha Chakri Sirindhorn de Thaïlande, du syndic de Lausanne et de représentants de la communauté thaïlandaise en Suisse, des autorités cantonales vaudoises et fédérales.

Le pavillon thaïlandais est accessible librement en journée et en soirée, avec un éclairage jusqu'aux environs de 23h. Depuis sa construction, une terrasse en dalles de granit et un chemin piétonnier ont été aménagés pour en faciliter l'accès. Chaque jour, plusieurs centaines de visiteurs viennent l'admirer.

*L'inauguration du pavillon thaï n'est pas ouverte au public mais les représentants des médias sont cordialement invités à y assister. Inscription préalable obligatoire par e-mail à [presse@lausanne.ch](mailto:presse@lausanne.ch) au moyen du bulletin ci-joint et rendez-vous à 9h30 au parc du Denantou pour l'accréditation.*

Administration générale et finances

**Pour tout renseignement complémentaire, prendre contact avec:**

- Daniel Brélaz, syndic de Lausanne, tél. 021 315 22 00
- Christian Zutter, secrétariat municipal, tél. 021 315 22 21
- Albert Modoux, service des parcs et promenades, tél. 021 315 57 72.

Lausanne, le 13 mars 2009



Hôtel de Ville  
case postale 6904  
1002 Lausanne  
tél. 021 315 25 50  
fax 021 315 20 05  
[infopresse@lausanne.ch](mailto:infopresse@lausanne.ch)



**BULLETIN-REPONSE**

A retourner jusqu'au **lundi 16 mars 2009** par fax à :

Info presse  
Ville de Lausanne

**Fax n° 021 315 20 05**

**ou par courrier électronique : [presse@lausanne.ch](mailto:presse@lausanne.ch)**

Nom et prénom .....

Organe de presse .....

Adresse .....

oui / non                      Assistera **mardi 17 mars 2009** à l'inauguration du pavillon thaï  
au parc du Denantou, quai d'Ouchy, Lausanne.

Si OUI, merci de vous annoncer auprès des responsables presse mardi à 9h30 directement sur place  
devant le pavillon thaï.

Lausanne, le 13 mars 2009  
FA/ch